

LES SOUMISSIONS EN VUE DU REMPLACEMENT
DE «ROD SERVICE»

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, le ministre des Postes a indiqué que la société Rod Service cessait de travailler pour le compte du ministère et que le gouvernement avait entamé des négociations avec une autre société. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le ministère a fait un appel d'offres?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, nous avons simplement fait savoir que nous serions heureux d'apprendre que ce genre de travail intéressait quelques entreprises privées ou sociétés de transport. Trois sociétés sont déjà sur les rangs mais nous ignorons encore combien nous adresseront des propositions fermes. Naturellement elles devront satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor ainsi qu'à celles du ministère des Postes.

[Français]

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE FINANCEMENT D'UN PROJET DOMICILIAIRE
POUR LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Est-il exact que le gouvernement canadien a l'intention de prendre part au financement d'un projet domiciliaire pour les réfugiés vietnamiens et, dans l'affirmative, quel montant le gouvernement a-t-il l'intention de consacrer à ce projet, et à quelles conditions?

M. l'Orateur: Je signale à l'honorable député que cette question pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

L'INDUSTRIE

A PROPOS DE L'ÉTUDE SUR LA RENTABILITÉ
DE L'INDUSTRIE TEXTILE

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le 12 mars dernier, le ministre annonçait à la Chambre qu'une étude était en cours, en vue de déterminer la rentabilité de l'industrie textile canadienne, et j'aimerais lui demander s'il est en mesure de nous dire vers quelle date il pourra communiquer les conclusions de cette étude à la Chambre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Non, monsieur le président. Le projet est censé venir à terme avant la fin de l'année. J'essaie de faire en sorte qu'il soit terminé le plus tôt possible.

[M. l'Orateur.]

L'hon. M. Ricard: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre dirait-il si les manufacturiers canadiens et les représentants des ouvriers ont été invités à participer à cette étude?

L'hon. M. Pepin: Ils le seront, monsieur le président.

[Traduction]

RADIO-CANADA

ARTEC—LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION
COLLECTIVE

M. Paul-M. Gervais (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre du Travail,...

[Français]

Des voix: En français.

M. Gervais: Très bien, je parlerai en français. Je n'y vois pas d'objection.

Le ministre du Travail pourrait-il dire à la Chambre s'il y a eu des événements nouveaux concernant les difficultés avec Radio-Canada?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur. Je suis heureux de dire à la Chambre que l'ARTEC et Radio-Canada ont signé une convention collective ce matin, en vue de régler le problème.

[Traduction]

L'ÉMISSION «AIR OF DEATH»—LA COMPÉTENCE
JURIDIQUE DE LA C.C.R.T.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Je voulais poser une question au secrétaire d'État, mais puisqu'il est absent, le ministre suppléant ou le secrétaire parlementaire pourrait sans doute y répondre ou la prendre pour préavis.

A propos de l'enquête de la Commission canadienne de la radio et de la télévision sur l'émission «*Air of Death*» de Radio-Canada et de l'allégation de l'avocat d'Air Canada, selon laquelle seuls les tribunaux et non la C.C.R.T. ont compétence pour juger en la matière, le gouvernement a-t-il consulté le contentieux de la Couronne quant à la compétence juridique de la C.C.R.T. en la matière, et que ressort-il de cette consultation?

M. Robert Stanbury (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas connaissance que le gouvernement ait consulté qui que ce soit, mais je suis sûr que la Commission l'a fait, et je me renseignerai auprès d'elle à ce sujet.

L'hon. M. Dinsdale: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Au sujet de